



SERVICES PUBLICS LOCAUX
DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU,
DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES E-COMMUNICATIONS



PCRS – éléments de cadrage nationaux

8 octobre 2023



Etat d'avancement du PCRS

Les données de cette carte sont disponibles publiquement sur le site data.gouv.fr

Saône et Loire - tranche principale

→ Consulter le projet

Liste des territoires
Saône-et-Loire

État d'avancement

DISPONIBLE Lancement du projet le 1 janvier 2017



Détails du projet

Format

RASTER

Régime

PRODUCTION

Livrables

IMAGES RASTER

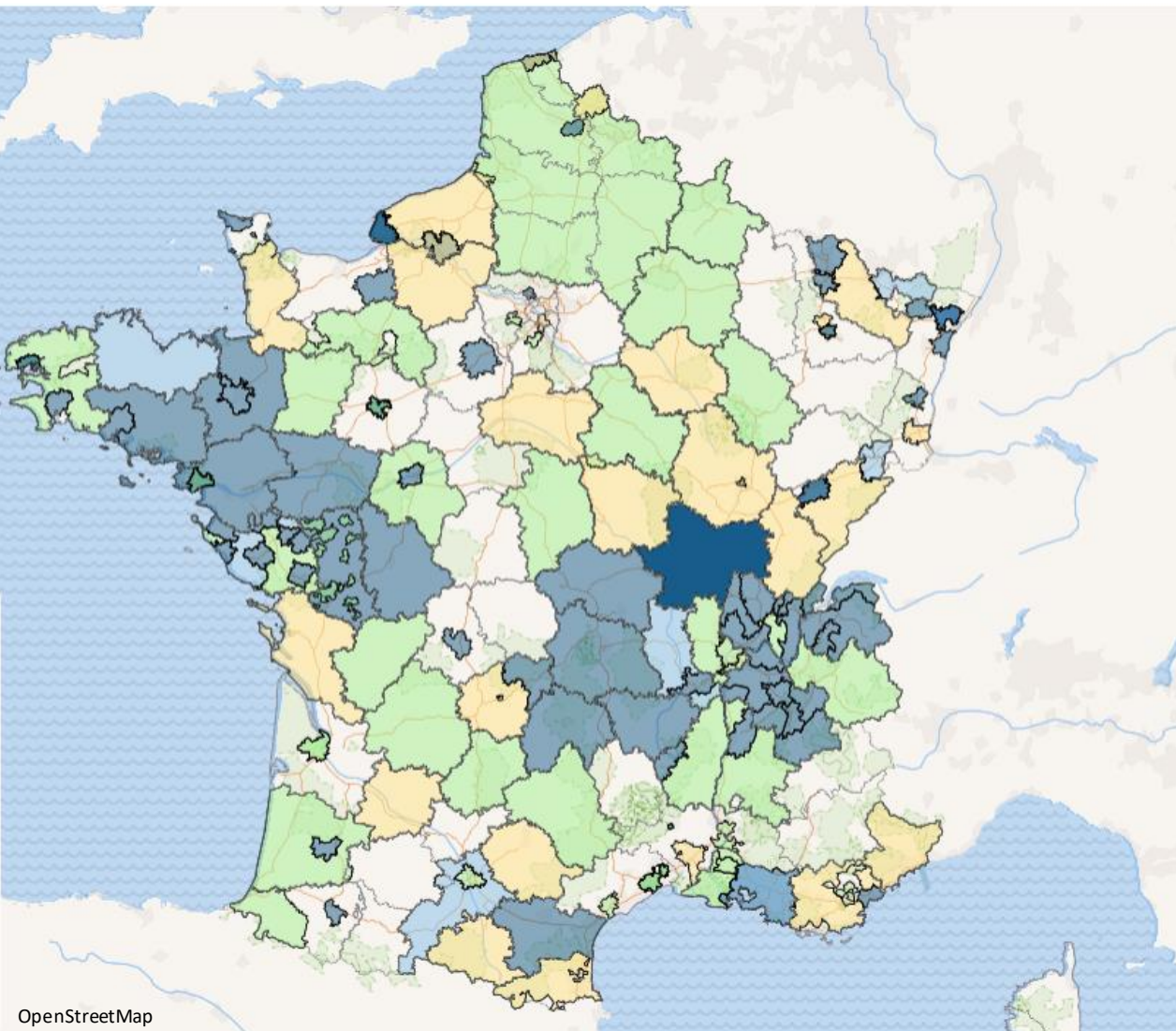
Porteur de projet

SYNDICAT D'ÉNERGIES DE SAÔNE-ET-LOIRE

Légende :

- INVESTIGATION**
- CONVENTION SIGNÉE**
- MARCHÉ PUBLIC EN COURS**
- PRODUCTION EN COURS**
- CONTRÔLE EN COURS**
- DISPONIBLE**
- OBSOLÈTE**

⊗ Fermer



<https://pcrs.beta.gouv.fr/suivi-pcrs>

Les travaux du CNIG

Le Conseil Nationale pour l'Information Géoréférencé (CNIG) est le lieu :

- d'établissement du format d'échange PCRS :

Dans l'article 7 de l'arrêté du 15 février 2012 il est précisé que les PCRS sont conformément « au format d'échange PCRS (plan corps de rue simplifié) établi et mis à jour par le CNIG ».

- de coordination entre les acteurs :

Comité de coordination du PCRS qui a pour objectif de lever les freins et les blocages au déploiement, à la mise en place des dispositifs de mise à jour du PCRS, et faciliter son usage sur l'ensemble du territoire.

Il se décline en groupes de travail :

- GT Financement
- GT Accessibilité
- GT Géoplateforme
- (GT Mise à jour)

Scénario 1A : Un GIP

Répartition de financements publics et privés

Exemples de mise en oeuvre



Le GIP Pix est constitué par l'arrêté du 27 avril 2017 “portant approbation de la convention du GIP Pix”.

Il applique les règles de la comptabilité publique (Titre III du décret 2012-1246).



La plateforme de l'inclusion est créée par l'arrêté du 19 avril 2022 qui présente en annexe la convention constitutive.

Il applique les règles de la comptabilité publique et ses agents sont sous le statut général de la fonction publique.

GT Financement

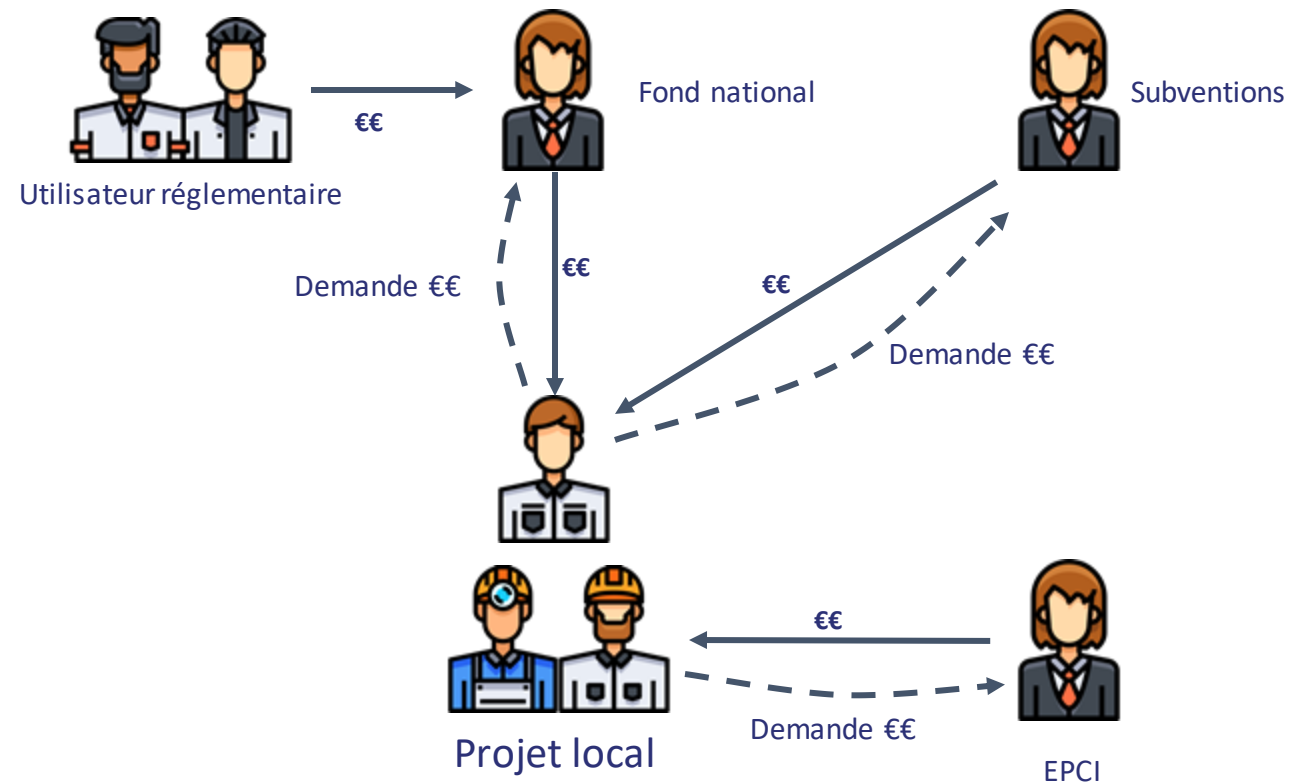
La proposition de l'ANCT : Une contribution nationale

Des utilisateurs réglementaires et de l'Etat

Les utilisateurs réglementaires seraient davantage enclins à contribuer nationalement plutôt que de devoir le faire en tour de table local.

La constitution du financement final privé + public restant à la main de la maîtrise d'œuvre locale.

Une agrégation nationale suppose ensuite d'être en mesure de répartir ces contributions au juste niveau pour chacun qui projets qui le demanderaient.



Scénario 1B : Un GIP

Réципиendaire d'une taxe PCRS

Exemples de mise en oeuvre



Le **GIP Haute-Marne** est conforme aux dispositions de l'article L.542-11 du code de l'environnement.

L'article 43 de la loi de finance pour 2000, modifié par l'article 215 de la loi de finance pour 2020 lui assure la perception d'une taxe de 2000 à 2022, inscrite à l'avant dernier alinéa de l'article L.542-11 du code de l'environnement.

La taxe est perçue auprès des exploitants d'Installations Nucléaires de Base et intégralement reversée aux GIP départementaux riverains du laboratoire souterrain de Bure.

GT Accessibilité

Il a pour objectif de favoriser l'accessibilité au PCRS et de conduire des expérimentations en condition réelle avec l'ensemble des parties prenantes.

Expérimentation avec PIGMA

- Zone géographique : 37 communes autour de Pau (64)
- Données : PCRS raster hébergé par PIGMA
- Accès : ayants droits et aux participants de l'expé

Expérimentation avec PIGMA

- Zone géographique : 7 communes autour de Moulins (03)
- Données : PCRS raster hébergé par CRAIG
- Accès : ayants droits et aux participants de l'expé

Expérimentation IGN

- Zone géographique : département de l'Aude
- Données : PCRS raster hébergé sur la géoplateforme
- Accès : Open Data

GT Accessibilité

Objectif N°1 : répondre aux DT/DICT avec le fond de plan PCRS

Objectif N°2 : exporter des morceaux du PCRS via les Prestataires d'Aide à la Déclaration (PAD) pour les MOA/MOE dans la perspective du plan de synthèse

Objectif N°3 : réaliser la saisie des emprises de déclarations sur le fond de plan PCRS

Objectif N°4 : suivre la consommation du PCRS

GT Géoplateforme

L'objectif est d'aboutir à une diffusion nationale agrégée des PCRS via la géoplateforme de l'IGN

3 étapes :

- 1) Mise à disposition d'un flux agrégé des données PCRS ouvertes
- 2) Ajout de données non-ouvertes avec gestion de droits d'accès
- 3) Interface de visualisation des PCRS